

Programme d'études secondaires en **Sciences de l'éducation (30 crédits ECTS)**

Le domaine d'études Sciences de l'éducation regroupe l'ensemble des disciplines qui ont pris pour objet d'étude l'éducation ou la formation, au sein de la famille, à l'école, dans le monde professionnel ou socioculturel. Ce Programme d'études secondaires de 30 crédits ECTS peut être choisi comme complément par des étudiant-e-s faisant des Masters dans d'autres disciplines que les Sciences de l'éducation et intéressés à faire des liens entre leur domaine d'études approfondies et le champ de l'éducation. Il enrichit les bases acquises au Bachelor et peut compléter un Programme d'études approfondies dans une autre branche. En conséquence, ce programme s'inscrit dans un Master à 120 crédits ECTS.

Structure

Module MIP-F / Ingénierie pédagogique

L'ingénierie pédagogique couvre les savoir-faire relatifs à la conception, l'évaluation et la mise en œuvre d'activités d'enseignement ou de formation. Elle exploite les savoirs des sciences de l'éducation et en particulier de la didactique générale et de la technologie de l'éducation. Dans ce module, les étudiant-e-s développeront les compétences d'un concepteur pédagogique : analyse d'un dispositif de formation, conception d'un scénario pédagogique, évaluation d'un dispositif de formation, animation d'un groupe en situation éducative, réflexion à propos de son propre développement professionnel et critique de recherches menées dans ce domaine.

Module MCCE-F / Contextes et cultures en éducation

En articulant les niveaux macro, méso et micro, les cours de ce module examinent les liens entre l'éducation et les contextes (culturels, socio-politiques, économiques) dans lesquels celle-ci est insérée: comment ces contextes influencent-ils l'éducation et la formation, mais aussi, comment l'éducation et la formation peuvent-elles préparer les apprenants à vivre et se développer harmonieusement dans ces contextes ? Les enseignements de ce module permettent aux étudiant-e-s d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques (liées notamment aux structures et mesures prises par les institutions éducatives) ainsi que des compétences d'analyse.

Programme d'études secondaires en **Sciences de l'éducation**

Titre du module	Cours du module	ECTS
Module MIP-F Ingénierie pédagogique <i>5 cours à choix</i>	L23.00581 - Expertise pédagogique	3
	L23.00610 - Didactique générale et comparée	3
	L23.00734 – Apprendre à apprendre	3
	L23.00233 - Objets et processus de recherche en technologie de l'éducation	3
	L23.00296 - Méthodes et techniques de l'enseignement à distance	3
	L23.00244 - Apprentissage et dispositifs de formation	3
		15
Module MCCE-F Contextes et cultures en éducation <i>5 cours à choix</i>	L23.00232 - Communication interculturelle en formation	3
	L23.00298 - Pratique et formation des professionnels de l'éducation	3
	L23.00241 - Groupes culturels minoritaires et éducation	3
	L23.00235 - Economie et politique de l'éducation et de la formation	3
	L23.00294 - Travail, emploi et compétences	3
	L24.00749 - Ecole et pédagogie inclusive	3
		15

ATTENTION : LES COURS DES MODULES THÉMATIQUES SONT OFFERTS EN ALTERNANCE TOUS LES DEUX ANS.

Directives d'application du Programme d'études secondaires en Sciences de l'éducation

Ce plan d'études est subordonné au Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Structure

Ce Programme d'études secondaires complète un Programme d'études approfondies (90 crédits ECTS) réalisé dans un autre domaine d'études. Il comporte deux modules thématiques à l'intérieur desquels l'étudiant-e choisit 5 cours. Les cours sont offerts en alternance tous les deux ans. Ce programme peut être étudié totalement en français, totalement en allemand ou de manière bilingue (certains cours peuvent cependant être proposés en anglais). Dans ce dernier cas, l'étudiant-e négociera, avec l'aide du conseiller aux études, un plan d'études approprié. Ce document présente le programme francophone uniquement.

Conditions d'admission

Peuvent accéder sans autres conditions au Programme d'études secondaires en Sciences de l'éducation les étudiant-e-s inscrit-e-s à un Programme d'études approfondies dans une autre discipline et titulaires d'un Bachelor ou diplôme universitaire comportant l'une des branches suivantes :

- Sciences de l'éducation
- Pédagogie/Psychologie
- Pédagogie curative
- Psychologie
- Travail social et politiques sociales
- Anthropologie sociale
- Sociologie
- Formation à l'enseignement

Examens et validation de crédits

Concernant les délais d'inscription et de retrait aux cours et aux examens, les directives du Règlement de Faculté précité (art. 23 et 24) font foi. Un-e étudiant-e non-inscrit-e ne peut prétendre à une évaluation.

L'attribution des crédits ECTS suit les conditions figurant à l'art. 9 du Règlement de Faculté précité.

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées soit séparément, soit dans le cadre d'une évaluation par module. Une unité d'enseignement ne peut être validée que dans le module auquel elle est rattachée. Certaines unités d'enseignement (voir détail dans le descriptif) sont évaluées par les modalités « acquis » vs « non acquis ».

Lorsque les unités d'enseignement sont évaluées séparément, chaque validation doit être suffisante. La note du module résulte alors de la moyenne arithmétique non arrondie des notes partielles.

Conformément à l'art. 15 du Règlement de Faculté précité, une évaluation non réussie peut être répétée une seule fois.

Après deux échecs, l'unité d'enseignement ne peut plus être validée. L'étudiant-e se retrouve alors en échec définitif si cette unité d'enseignement est obligatoire dans son plan d'études. S'il s'agit d'un cours optionnel, un autre cours doit être validé parmi les cours à choix restants.

La note globale du domaine pour le diplôme final résulte de la moyenne arithmétique de l'ensemble des notes des différents modules suivis.